Les devoirs

Instructions officielles

L'arrêté du 23 novembre 1956 aménage les horaires des écoles primaires et inscrit les devoirs pendant le temps scolaire. En application de l'arrêté, la circulaire du 23 novembre 1956 supprime sans équivoque les devoirs à la maison, retenant des arguments d'efficacité et de santé.

L'application de la circulaire n'est pas satisfaisante, plusieurs textes doivent rappeler l'interdiction : en 1962, 1964, 1971, 1986, 1990. La circulaire du 17 décembre 1964 ajoute même une précision et porte l'interdiction aux "écrits à exécuter hors de la classe"

Critique des devoirs

Argument légal = un fonctionnaire d'état peut-il s'affranchir de la loi?

Argument démocratique = le devoir à la maison est source d'inéquité : conditions matérielles et environnement inégaux.

Argument social = les devoirs diminuent le temps de repos, le temps de loisirs, d'activité physique.

Argument sanitaire = le développement intellectuel et physiologique des jeunes enfants s'accommode mal d'une longue journée de travail.

Argument psychologique = les devoirs font l'objet de conflit de loyauté, de jugement de la part des enseignants sur l'intérêt que la famille porte à l'enfant.

Argument moral = l'enseignant peut donner des devoirs pour avoir bonne presse auprès des parents.

Argument pédagogique = les devoirs correspondent à un modèle naïf de la réussite, pas de considération des processus d'acquisition. À relever également, les oppositions de méthode entre enseignant et parents. La question de la correction des devoirs doit être relevée : temps, suivi de l'élève ?

Rôle des devoirs

- préparer une séance de classe.
- mémoriser un travail de classe.
- investir son rôle d'écolier.
- ritualiser des habitudes de travail.
- créer du lien entre l'école et la famille.

Tout ceci peut et devrait être fait en classe...

Pistes pédagogiques

oral

- expliciter, faire reformuler la consigne, donner et faire donner des exemples.
- en séance, faire formuler aux élèves des devoirs, questions qui pourraient être proposés.
- définir les termes apprendre, lire, comprendre, mémoriser, revoir.
- donner un cadre à la communication des devoirs : sous quelle forme les remettre.

écrit

- élaborer une fiche-méthode pour apprendre sa leçon.
- élaborer une fiche-méthode pour apprendre sa poésie.
- préparer la grille des critères de réussite de récitation ou de lecture en classe avec les élèves.
- définir les objectifs du devoir.
- communiquer aux familles les dispositifs mis en œuvre en classe pour la mémorisation.

réviser l'orthographe des mots appris en classe finaliser la mémorisation d'une poésie mise en voix et jouée en classe antérieurement relire un texte
lu en classe
(par l'élève lui
même, par un
adulte, par un
pair, joué en
groupe...)

revoir une leçon/synthèse de recherche construite collectivement rechercher des informations pour préparer un travail qui sera conduit en classe

Toujours vérifier que le devoir est réalisé ; informer systématiquement la famille si tel n'est pas le cas.